

On a parlé il y a quelques années de créer à Montréal un grand boulevard allant de la rue Saint-Denis au Sault-au-Récollet et je crois que si ce projet se réalisait, cette avenue éclairée à la lumière électrique serait une des plus belles promenades du monde.

Québec pourrait faire la même chose sur les routes de Saint-Louis et de Sainte-Foye.

Quoi qu'il en advienne, il est certain que l'éclairage électrique, qui n'en est qu'à ses débuts, prendra bientôt une extension énorme dans tous les pays, et je voudrais bien être *mon petit-fils* pour pouvoir contempler les merveilles du siècle prochain.

* * Madame Maybrick n'a pas été et ne sera pas pendue.

Il faut avouer que ce procès, qui a tant passionné l'Angleterre, était des plus étranges et qu'il a été singulièrement conduit.

Voici une femme accusée d'avoir empoisonné son mari avec de l'arsenic, on prouve que lui-même en prenait volontairement et habituellement de ce poison en quantités notables, on fait l'autopsie, on trouve naturellement de l'arsenic dans son corps, mais les témoignages des médecins sont très contradictoires, le juge en résumant les débats se méprend sur le sens d'un mot dit par l'accusée, les jurés déclarent sans hésiter qu'elle est coupable et le juge la condamne à être pendue.

Les débats avaient eu un tel retentissement et le peuple anglais s'était tellement ému du résultat du procès, que de tous côtés on a demandé une commutation de peine ou le pardon.

Mais on est très formaliste en Angleterre, et la reine Victoria est la seule souveraine du monde qui n'ait pas le droit de grâce ; Sa Majesté signe bien l'ordre accordant la commutation, mais elle ne peut le faire sans l'avis du ministre de l'intérieur.

M. Matthews s'est fait longtemps prier, et ce n'est que la veille du jour fixé pour l'exécution qu'il s'est enfin décidé, mais les raisons qu'il a données pour motiver sa décision sont si singulières, qu'on se demande si ce haut fonctionnaire jouit pleinement de ses facultés mentales.

Il dit que tout en étant convaincu, d'après les dépositions des témoins, que l'accusée a donné du poison à son mari, il n'est pas certain qu'elle lui en ait administré une quantité suffisante pour le tuer.

C'est parfaitement clair, il est donc évident qu'elle n'a pas empoisonné son mari, mais ce dernier n'en est pas moins mort, tout ce qu'il y a de plus mort, et il n'est pas moins certain, en admettant le raisonnement de M. Matthews, que s'il en est arrivé à ce résultat toujours fâcheux, même pour un mari trompé, c'est de sa faute, puisqu'il prenait lui-même de l'arsenic.

S'il s'était contenté de prendre simplement la dose que lui donnait sa femme, il serait encore en vie, et même en bonne santé, puisque l'arsenic fait beaucoup de bien, dit-on, rend le teint clair et stimule tout le système, quand on n'en prend pas trop.

Cependant, il est mort, je le répète, et ce qu'il y a de plus curieux c'est que le même M. Matthews dit qu'il croit bien que la quantité trouvée dans le corps du défunt n'était pas suffisante pour le tuer.

M. Matthews termine en disant qu'il y a un doute en faveur de l'accusée ; mais ce doute, M. Matthews, madame Maybrick n'en bénéficie guère puis que contrairement à la loi anglaise vous ne l'acquitez pas purement et simplement selon l'usage.

Elle était adultère, ajoute-t-il encore, et elle mérite d'être enfermée pour le reste de ses jours.

Mais, elle n'était pas accusée de ce crime, M. Matthews.

Enfin la décision est finale, et cette décision à mis en lumière certains côtés faibles de cette administration de la justice criminelle anglaise, tant vantée, qu'on la donnerait pour modèle à tous les peuples.

On a enfin reconnu qu'il n'était pas juste de ne pas entendre l'accusée et de ne pas avoir un tribunal pour en appeler des décisions de la Cour d'assise et tout le monde demande des réformes devenues absolument nécessaires.

* * Un mot de la fin authentique :

Sur la route de Montréal à la Longue-Pointe, non loin de l'établissement dirigée par la Sœur Thérèse, un promeneur avise un journalier qui sert les maçons :

—Dur métier, hein !

—Oui, monsieur, bien dur, et pas trop payé ; trois chelins par jour. Juste assez pour manger et s'éreinter. A quarante ans je serai un homme fini.

—Vous avez bien tort de vous échigner comme ça.

—Comment faire ?

—Mais, mon ami, rien de plus simple, *mettez-vous fou !* Oui, fou comme moi Je suis bien nourri, bien logé, chauffé, habillé, blanchi. Je sors de temps en temps pour me promener, je suis très heureux. Croyez-moi, mettez-vous fou

Et l'homme s'éloigne suivi des regards du pauvre diable qui a posé son oiseau à terre et dit entre ses dents :

—Mettez-vous fou ! Au fait, c'est une idée. Il n'y a pas de morte saison dans ce métier là.

L'INSTITUTEUR DANS NOS CAMPAGNES

Permettez-moi, amis lecteurs, d'attirer votre attention, sur cet homme si humble, si utile et pourtant si méconnu, dont l'obscur et modeste science est consacrée à l'étude et au bien de la patrie, sans souci de la renommée, ni des récompenses de ce bas-monde. La pauvreté est son partage, la froide misère séjourne, en permanence, sous l'humble toit qui l'habite.

Presque toujours il est victime du mauvais vouloir de parents, ou d'un esprit d'économie mal entendu de la part des commissaires d'écoles de nos campagnes. Il faut qu'il ait vraiment le sentiment des devoirs que lui impose sa noble mission, lorsqu'il voit ses peines, ses travaux payés d'ingratitude, ses meilleures intentions souvent mal interprétées.

Sa vie n'est qu'un martyre continuel : Enfermé pendant six à sept heures par jour dans un local trop petit, bas, malsain, respirant une atmosphère viciée, il travaille sans relâche et avec une patience inaltérable, à dégrossir les rudes natures, à développer les jeunes intelligences qui lui sont confiées.

Pour prix de son dur labeur on lui donne à peine de quoi subvenir aux besoins de son indigente famille. L'humble sacristain de village est plus rémunéré que lui. Que dis-je ? c'est à peine si ses appointements égalent ceux d'une servante : Il est pénible de constater, d'après les statistiques du département de l'instruction publique, que le salaire moyen de l'instituteur *laïque*, dans notre belle et riche province de Québec, est de \$200 à peine tandis qu'il est de \$500 et plus dans les autres provinces du Canada.

Si nous jetons un coup d'œil sur ce qui se passe en dehors de l'enseignement, nous voyons que tous les fonctionnaires publics, reçoivent un salaire qui leur permet, non seulement de vivre à l'aise, mais d'économiser pour leurs vieux jours ; seul l'instituteur fait exception, et pourtant n'est-ce pas lui qui rend le plus de services à la société ? Ne serait-il pas juste de lui accorder aide et protection dans l'exercice de ses pénibles fonctions. Il est vrai qu'une pension lui est octroyée à l'âge de 56 ans, mais le chiffre en est si peu élevé que, à peu d'exception près, elle ne suffit point à lui procurer les choses les plus essentielles aux besoins de la vie. Du reste bien peu parviennent à cet âge relativement peu avancé, car à 45 ou 50 ans, à moins d'avoir une constitution exceptionnellement robuste, ce sont des vieillards qu'une vie de privations et de labeur conduit prématurément vers la tombe.

Comment se fait-il que cet homme qui travaille à la gloire de notre patrie, qui prépare nos enfants au grand combat de la vie, et qui forme les générations à venir, soit si méconnu, souvent même si

dédaigné, par notre population rurale ? D'où vient cette apathie pour tout ce qui a rapport à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse ? Pourquoi nos hommes politiques ne cherchent-ils pas à améliorer la position de cet humble philanthrope, de celui qui, après le prêtre, travaille le plus à la conservation et à l'extention de notre race ? Autant de questions qu'il est plus facile de poser que de résoudre ouvertement, car il y a tant de susceptibilités à ménager, tant d'obstacles à surmonter.

Tous les gouvernements étrangers sont pleins de sollicitude pour cet humble éducateur, car ils savent apprécier les services qu'il rend et comprennent l'influence qu'il exerce sur les destinées des peuples. Notre gouvernement provincial seul, fait preuve à son égard d'une coupable indifférence, et cela est regrettable, lorsque l'on considère les déplorables résultats que cet état de chose peut avoir pour notre belle et riche province, si essentiellement française.

Que nos hommes d'Etat prennent en main la cause de l'instituteur, qu'ils fassent cesser ce mode d'engagement au rabais qui se pratique généralement dans nos campagnes, qu'ils fixent un prix minimum pour chaque classe de professeurs, et nous verrons disparaître toutes les nullités que le corps enseignant renferme dans son sein, et des hommes compétents se livrer à l'enseignement et travailler avec zèle et dévouement pour le plus grand bien de la Religion et de la Patrie.

J.-P.-V. DU SAULT.

ÉTYMOLOGIE

FLORIDE

Parmi les hardis navigateurs qui accompagnèrent Christophe Colomb dans son deuxième voyage, il ne faut pas oublier le célèbre espagnol, Jean Ponce. Brave guerrier, excellent navigateur, catholique zélé, il fut un des rares compagnons de Colomb qui le suivirent en Amérique dans l'unique but d'évangéliser ce sauvage continent. Nommé gouverneur de Porto-Rico, une grave difficulté se présentait. Pour prendre possession de son gouvernement, il fallait enlever aux sauvages la plus grande partie des terres placées sous sa direction. Il s'en empara en quelques jours.

Relevé du commandement de Porto-Rico, son esprit actif ne put se faire à l'inactivité. Il arma un vaisseau et fit voile pour l'île de Bimini, une des Lucayes, où on lui dit se trouver une fontaine de Jouvence. Le 27 mars 1512, jour des Pâques-Fleuries—en espagnol *Pascua-Florida*—il se trouva devant une grande presqu'île. Le pieux navigateur, en souvenir de la fête du jour, lui donna le nom de Floride.

Une autre opinion veut qu'il ait donné le nom de Floride à cette presqu'île, parce qu'il trouva les campagnes émaillées de fleurs.

HECTOR SERVADEC

MÉDITATIONS

PAUVRE FLEUR ! PAUVRE CŒUR !

I

Elle est là, depuis hier, oubliée dans cette urne d'eau limpide.

Sa corolle trop épanouie s'effeuille, le velouté de sa couleur commence à disparaître, et sa tige, devenue molle, ne peut plus la soutenir.

Pauvre fleur ! tu as glissé doucement dans ce vase où je ne voulais que tremper ta tige pour te donner plus de vigueur Ah ! l'eau, quelque pauvre qu'elle soit, n'est pas ton élément, c'est l'air, c'est le soleil, c'est la terre humide de rosées qu'il te faut !

II

Pauvre cœur ! tu me demandes d'accueillir ces pensées dont le murmure et l'innocence factices sont venus t'éblouir.

Elles sont pures, dis-tu, douces, gracieuses, attrayantes Non, non ! ces enchantresses te berceraient dans de molles rêveries et quand viendrait l'heure du devoir tu te trouverais sans force et sans dévouement.

Pauvre cœur ! sois moins émotionné pour rester plus fort.